

Demande d'examen au cas par cas préalable

Edited by Foxit Reader

Copyright(C) by Foxit Corporation, 2005-2010

à la réalisation d'une étude d'impact



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement:

F01113P0001

02/01/2013

1. Intitulé du projet

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT UNIVERSITAIRE SUR LE CAMPUS "PARIS-SACLAY" À PALAISEAU

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Groupe des Écoles Nationales d'Économie et de Statistique (GENES)

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Frachot Antoine, directeur général

RCS / SIRET

11.3.01.0.1.41.2.2.81.0.0.0.1.41

Forme juridique EPSCP

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
	Projet créant une SDPC d'environ 15 000m² devant faire l'objet d'un examen au cas par cas

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Projet de bâtiment destiné à la formation initiale dans l'enseignement supérieur, la formation et la recherche, dans les domaines de la production et de l'analyse statistique et économique.

4.2 Objectifs du projet

Le projet ambitionne d'accueillir environ 750 étudiants et 350 enseignants-chercheurs et personnels administratifs et techniques.

Sa localisation au sein du campus "Paris-Saclay" permettra d'approfondir et d'élargir les coopérations scientifiques et techniques avec les autres établissements d'Enseignement Supérieur déjà implantés -ou appelés à l'être- sur le site : École Polytechnique, HEC, École Normale Supérieure de Cachan, Agro Paris-Tech, etc.

4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le projet, situé dans un espace de transition entre les coteaux boisés de la Vallée de Chevreuse sur le territoire de la commune de Palaiseau, et la zone dense de la ZAC QOX+X en cours de création, manifeste une volonté de compacité afin de minimiser au maximum l'occupation foncière tout en intégrant le milieu naturel environnant au coeur même du projet.

Le bâtiment situé au centre d'un futur "green", lui même conçu comme équipement public majeur du futur quartier, se densifie progressivement du sud vers le nord, vers le coeur de la zone urbaine. Son dessin en un volume cubique et épuré prévu en acier Corten facilitera sa bonne intégration dans l'environnement naturel.

Il ambitionne par ailleurs une haute performance environnementale (RT 2012 - 15% pour les consommations d'énergie primaire). Hormis des dispositifs architecturaux favorisant une bonne compacité et le recours à la ventilation naturelle pour la majeure partie des espaces de travail, il est en outre appelé à se raccorder au réseau de chauffage urbain proposé par l'aménageur (Etablissement Public Paris Saclay) qui sera lui-même alimenté par une chaufferie bois. Le projet respecte les exigences d'une fiche de lot réalisée par l'aménageur et dont les principes ont été notamment fondés sur les conclusions d'une étude d'impact approfondie (et jointe au présent document).

Réalisés sur quatre niveaux au-dessu d'un niveau de sou-sol à usage de stationneent automobile, la hauteur maximale du bâtiment ne dépassera 16m à l'acrotère.

Sa durée de réalisation est à ce jour estimée à 20 mois de novembre 2013 à juin 2015.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation ce bâtiment est appelé à fonctionner comme un établissement d'Enseignement Supérieur ou un immeuble de bureaux.

Son ouverture sur le quartier prévoit la fluidité des circulations piétonnes, y compris au sein même de son emprise, afin d'éviter tout phénomène de verrou urbain.

Par volonté de répondre à un objectif de mutualisation de fonctions au sein du quartier comme d'économie de l'occupation foncière, le bâtiment ne comportera no logements, ni équipements sportifs, ni zone de restauration en propre.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Le projet a fait l'objet d'un agrément et d'un financement dans le cadre d'une convention tripartite ANR - Etat - GENES autorisée par décision du Premier Ministre en date du 22 juin 2011 (décision n° 2011-SAC-002 du Premier Ministre jointe au présent document). Il se situe dans une ZAC en cours de création qui a déjà fait l'objet d'une étude d'impact. Il relève d'un permis d'aménager relevant de la compétence préfectorale sur avis du Maire de la commune de Palaiseau							
	re d'autorisation ce formulaire est rempli a réalisation d'une étude d'impact au sens de l'a	article R122-1, R122-2, et R122-3					
	rojet et superficie globale (assiette) de l'opération -	A STATE OF THE PROPERTY OF THE					
Grande	eurs caractéristiques	Valeur					
SDPC Surface utile prévue Hauteur du bâtiment Dimensions du bâtiment Surface entité foncière Emprise au sol ≈ 15 000 m² ≈ 11 000 m² inférieure ou égale à 16m ≈ 78m (L) x 78m (l) ≈ 12 000 m² 5 000 m² 5 000 m² 5 000 m² 5 000 m² foncière							
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques¹ Long. <u>02</u> ° <u>1</u> 2	2 ' <u>26 "</u> Lat. <u>48 ° 42 ' 39 "</u>					
Campus de l'École Polytechnique Boulevard des Maréchaux 91120 Palaiseau		_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'"_					
4.7 S'agit-il d'une modification/extens	sion d'une installation ou d'un ouvrage existant ?	Oui Non X					
	4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non 4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?						
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?							
4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non Non Si oui, de quels projets se compose le programme ?							
Ce projet se situe dans une ZAC ayan de création.	et déjà fait l'objet d'une procédure de concertation éré de l'autorité environnementale sur la base d						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire

5	. Sensil	bilité er	nvironnementale de la zone d'implantation envisagée				
5.1 Occupation des sols Quel est l'usage actuel des	sols su	ır le liei	u de votre projet ?				
L'usage actuel des sols sur	le lie	du pr	ojet consiste intégralment en une zone de stationnement véhicules à usage Polytechnique (Plan de délimitation PLU joint au présent document)				
			'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?				
PLU de la commune de Palaiseau approuvé en 2006, doté d'une modification approuvée le 23 juin 2011. La zone du projet est soumise à l'application des articles de la zone UXc. Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet de ZAC du Quartier de l'École la zone du projet							
environnementale ? 5.2 Enjeux environnementale	ux dan	i s la zo i r tous m	ne d'implantation envisagée : noyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet				
Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?				
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		x					
en zone de montagne ?		x					
sur le territoire d'une commune littorale ?		X					
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		x					
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		 Cartographie du bruit des grandes infrastructures de l'Etat en Essone PPBE Aéroport d'Orly PPBE Essonne en cours d'élaboration 				

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?		X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	Un paragraphe "risques naturels et industriels" figure au rapport de présentation du PLU de la commune de Palaiseau.
dans un site ou sur des sols pollués ?		x	
dans une zone de répartition des eaux ?		x	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?		X	
dans un site inscrit ou classé ?		x	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?		X	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?		x	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines o	de l'environnement :	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?		x	Le projet prévoit un raccordement sur le réseau d'eau potable proposé par l'aménageur et décrit dans l'étude d'impact du projet de ZAC
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		x	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?		x	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Le projet est situé dans la "zone urbaine dense" de la ZAC
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	Control of the Contro	X	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		x	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		x	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		x	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		x	

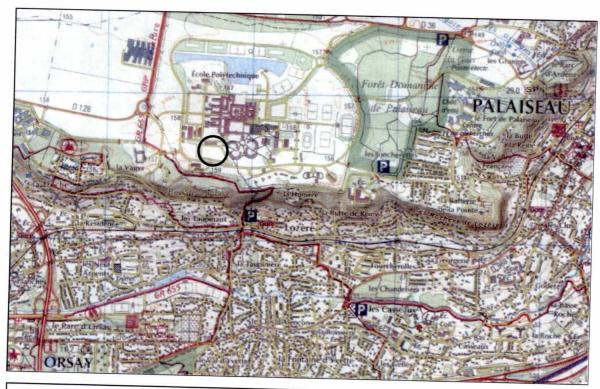
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	x x		Éclairage des bureaux et espaces d'enseignement, des voies de desserte et des espaces d'accompagnement. Dito
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	x		Rejet EP à débit maîtrisé dans les réseaux EP conçus par l'aménageur (c.f. Étude d'Impact du proejt de ZAC)
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	X		Production de déchets ménagers, en tri selectif
Patrimoine / Cadre de	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		x	L'impact sur le patrimoine paysager est à appréhender à l'échelle de la ZAC dans son ensemble, et est décrit dans l'étude d'impact. L'implantation du bâtiment lui-même procédera à la requalification d'une zone actuellement totalement dévolue au stationnement automobile par l'implantation d'une construction sur seulement 41% de l'emprise, et la mise en oeuvre d'un traitement paysager qualitatif sur les 59% restant.
vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?		x	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?
Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :
Voir projet ZAC QOX+X, avec avis délibéré de l'autorité environnementale.
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ? Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :
7. Auto-évaluation (facultatif)
Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.
Il semble que l'Étude d'Impact réalisée par l'Établissement Public Paris-Saclay, au regard de la ZAC QOX+X, et qui a donné lieu à un avis de l'autorité environnementale puisse suffire à dispenser le projet d'un étude d'impact qui lui soit propre. Son implantation au coeur de la ZAC QOX+X en zone urbaine dense n'aura pas d'impact dépassant les effets de la ZAC elle-même. Notre projet de construction procède au remplacement d'un parking qui occupe actuellement la totalité de la parcelle par une construction occupant seulement 41% de cette emprise, les 59% restant étant traités en aménagement paysager qualitatif et en continuité du traitement des espaces publics.
Sa compacité économe en foncier et sa stucture apparente traitée en acier Corten concoureront à sa bonne intégration visuelle dans l'environnement boisé immédiat. Par ailleurs la conception du bâtiment s'attache à proposer des solutions optimisées en matière de qualité environnementale, notamment en matière d'innovation énergétique. Au regard de ces élements, il ne semble pas justifier d'avoir recours à une nouvelle analyse.

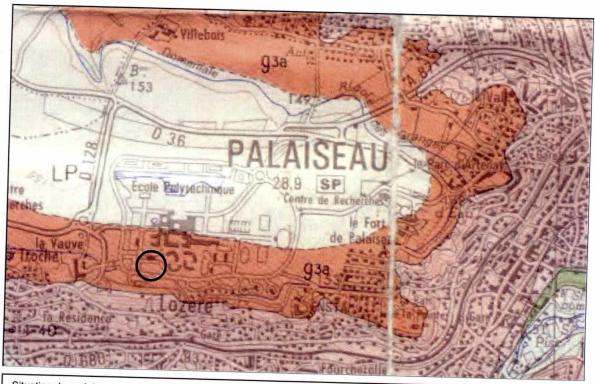
		8. Annexe	s						
8.	8.1 Annexes obligatoires								
	Objet								
1	L'annexe n°1	I intitulée « informations nominatives relatives au n	naître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X					
2		situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle rtographiques du document d'urbanisme s'il existe	e comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (II peut s'agir);	X					
3		e devant permettre de situer le projet dans l'en	on, avec une localisation cartographique des prises vironnement proche et l'autre de le situer dans le	X					
4		projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménage t b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enve	ements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, eloppe de tracé ;	X					
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°: plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;								
8.	.2 Autres anne	exes volontairement transmises par le maître d'ouv	rage ou pétitionnaire						
		éter le tableau ci-joint en indiquant les annexes ja lles elles se rattachent	ointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que l	es					
		Objet							
		cision du Premier Ministre 11-SAC-002 du 22 juin 2011							
		es perspectives							
٧	ues perspectiv	ves de l'angle Nord-Ouest du projet & de la façad	e Sud du projet	_					
_				\dashv					
				_					
		9. Engagement et	RESIDENCE AND ADMINISTRATION OF THE PARTY OF						
J€	e certifie sur l'h	nonneur l'exactitude des renseignements ci-dessu	s X						
	Fait à M	Malakoff	le, 12 décembre 2012						
	A	ntoine Frachot, directeur général							
	ianatura	() –							
	Signature	Charlot							

ANNEXE 2 plans de situation

- -Situation du projet sur extrait de carte IGN 1/25 000 n° 2315 0T -Situation du projet sur extrait de carte géologique BRGM de CORBEIL au 1/50 000 x2
- -Situation de la parcelle sur le campus de l'École POLYTECHNIQUE (étude géologique)
- -Situation du projet sur le site de l'Ecole POLYTECHNIQUE (vue aérienne, étude géologique)



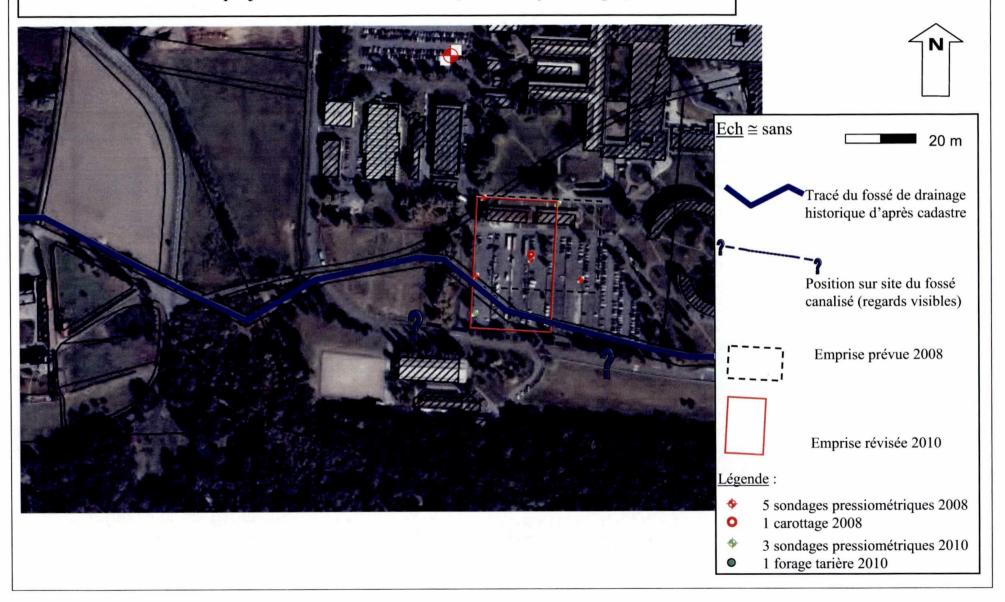
Situation du projet sur extrait de carte IGN 1/25 000ème n° 2315 OT



Situation du projet sur extrait de carte géologique BRGM de CORBEILau 1/50 000ème x 2

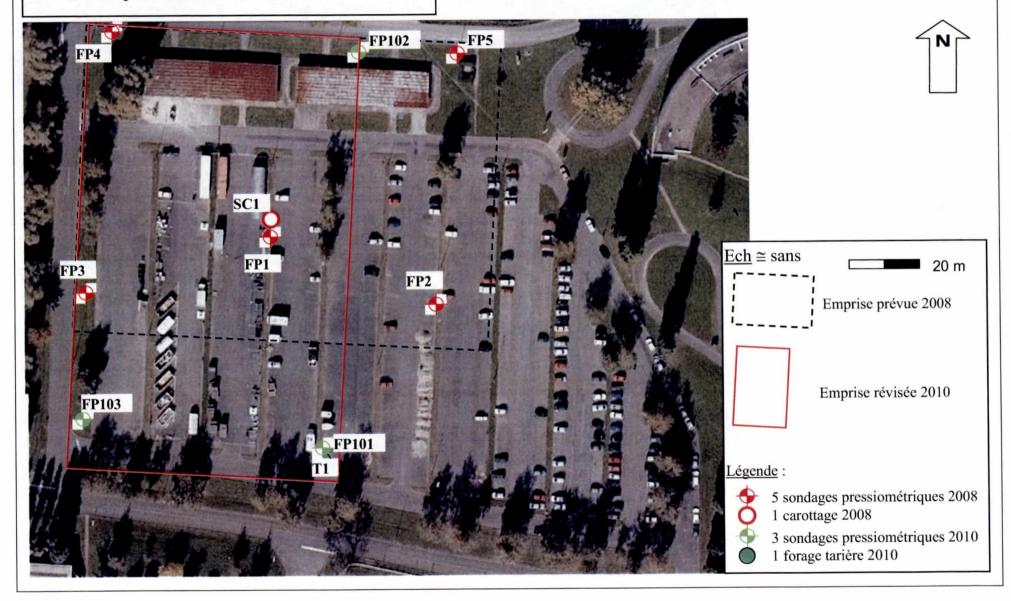
PALAISEAU (Essonne) INSEE E.N.S.A.E.

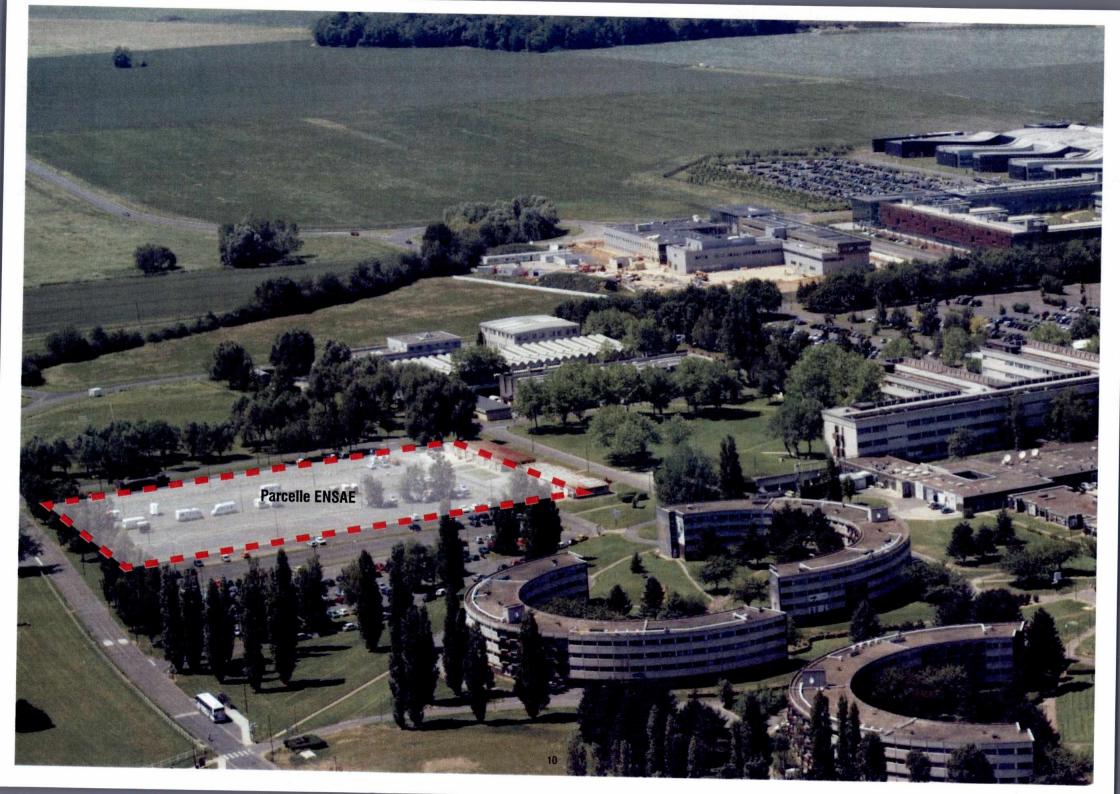
Situation du projet dans le site ParisTech (Ecole Polytechnique)

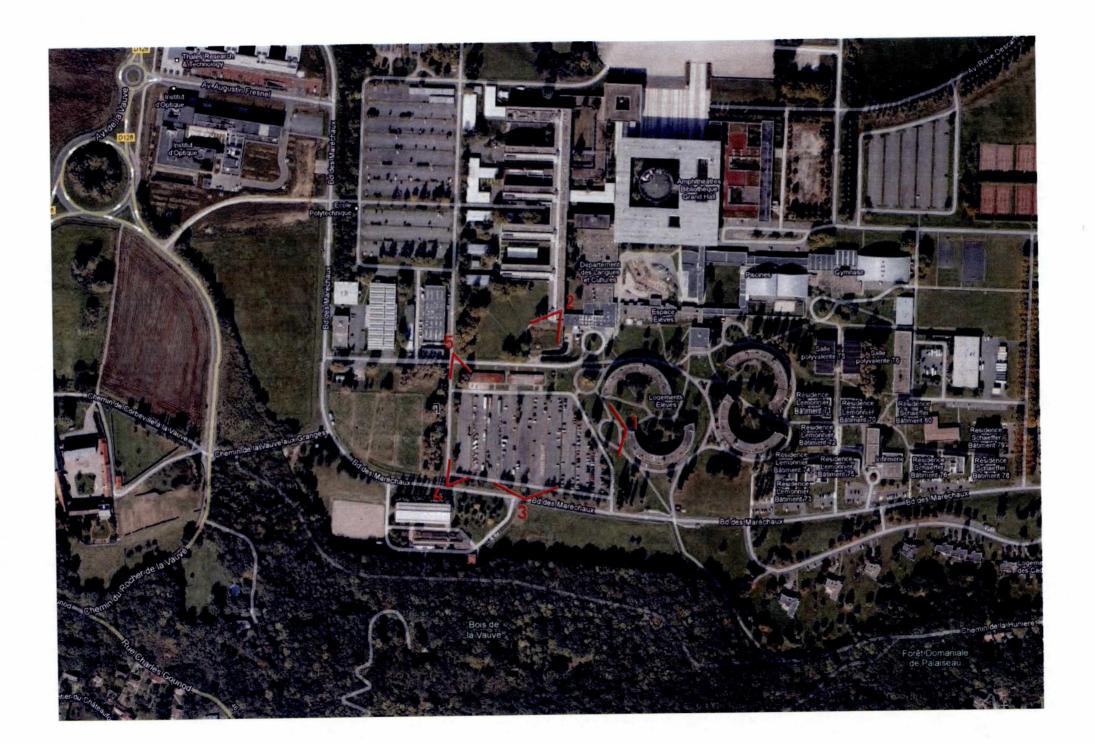


PALAISEAU (Essonne) INSEE E.N.S.A.E. Implantation bâtiments GENES

IMPLANTATION DES INVESTIGATIONS GÉOTECHNIQUES

















ANNEXE 4 plans

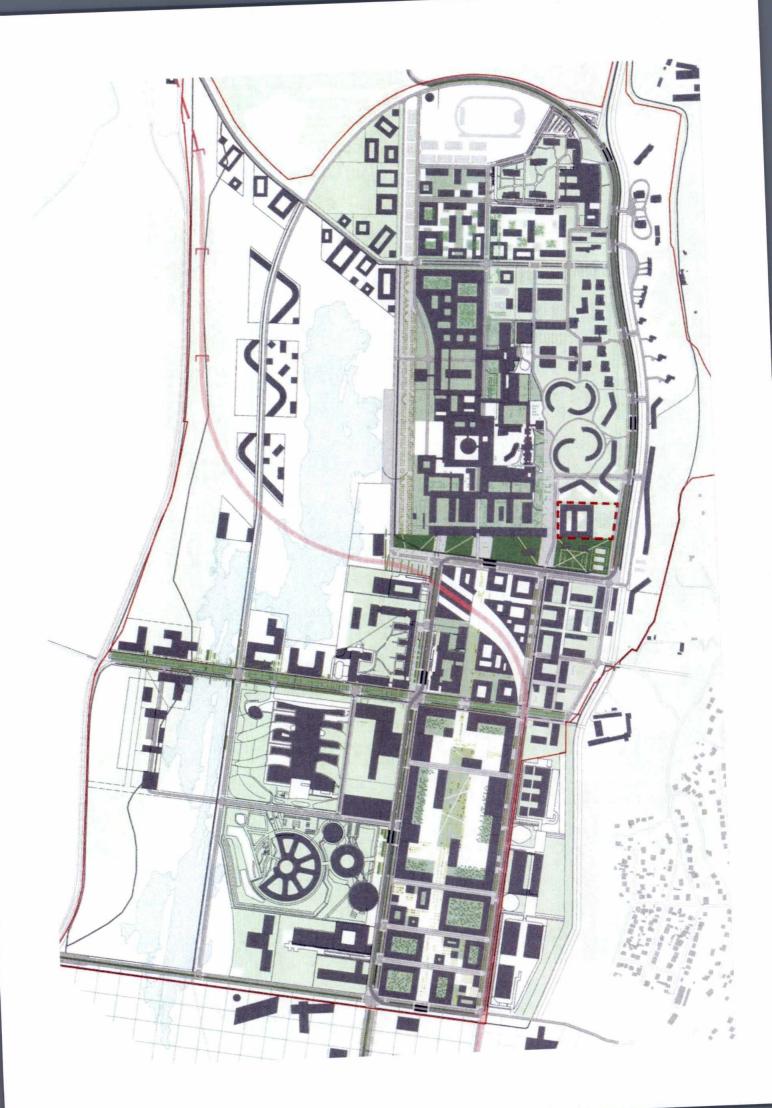
- -Plan masse du futur bâtiment 1/1000
- -Plan RDC du futur bâtiment 1/500
- -Plan R+1 du futur bâtiment 1/500
- -Plan R+2 du futur bâtiment 1/500
- -Plan R+3 du futur bâtiment 1/500
- -Plan R+4 du futur bâtiment 1/500



ANNEXE 5 plans

- -Plan actuel du campus de l'Ecole POLYTECHNIQUE (avec descriptif des bâtiment)
- -Situation actuelle des abords de l'Ecole POLYTECHNIQUE
- -Situation future des abords de l'Ecole POLYTECHNIQUE
- -Plan de programmation des abords, à terme
- -Plan de programmation des abords, avec détail des projets connus à ce jour





ANNEXE 7 (Autre annexe volontairement transmise par le maître d'ouvrage au pétitionnaire) vues perspectives

- -Vue perspective de l'angle Nord/Ouest du projet -Vue perspective de la facade Sud du projet



